

Image not found or type unknown



Fourniture edf via un sous compteur

Par **yoann d**, le **25/10/2009** à **19:46**

Bonjour,rnrnJe me présente je suis propriétaire d'un appartement que j'alimente par mon électricité (via mon compteur)rnrnmes locataires disposent de sous compteur l'un d'entre eux refuse de payer son edf au titre que les sous compteurs sont illégaux rnrnMerci de me répondre